

POUR LAURENT BERGER, UNE RÉFORME DES RETRAITES AVANT LA PRÉSIDENTIELLE SERAIT UNE « FOLIE »

le Monde avec AFP

07 juin 2021

Interrogé sur l'éventuel abandon du système de retraites par points que la CFDT appelait de ses vœux, le secrétaire général du syndicat réformiste a temporisé, affirmant avoir des « sources qui [lui] disent qu'il n'y a rien d'arbitré ».



Jean-Claude Mailly (à gauche), le secrétaire général du syndicat Force ouvrière (FO), discute avec Laurent Berger (à droite), le secrétaire général de la CFDT, à Paris, le 29 septembre 2015. STEPHANE DE SAKUTIN / AFP

Le secrétaire général de la CFDT, Laurent Berger, a estimé lundi 7 juin que ce serait une « folie » d'engager une réforme des retraites avant l'élection présidentielle de 2022, se refusant toutefois à « surréagir » alors que l'exécutif n'a pas encore présenté son projet.

« Ce n'est pas le moment. (...) On continue de dire ce qu'on dit depuis des mois : il n'y a pas de place pour un débat apaisé autour de la question des retraites avant la présidentielle. Quelle que soit l'option retenue, ça paraîtrait totalement inflammable », a déclaré M. Berger à l'Agence-France Presse (AFP). « Le temps est à la reprise, à la réparation de l'épreuve qu'on a traversée, dont tout le monde ne sort pas indemne (...). Il y aura des gens qui resteront au bord de la route ; de la fatigue, de la lassitude, parfois de la colère. Donc ce n'est pas la peine de mettre de l'huile sur le feu », a souligné le secrétaire général de la CFDT.

Interrogé sur l'éventuel abandon du système de retraites par points que la CFDT appelait de ses vœux, M. Berger a temporisé, affirmant avoir des « *sources qui [lui] disent qu'il n'y a rien d'arbitré* ». « *Maintenant chacun assumera sa part de responsabilité. Une approche purement paramétrique est une approche qui ne nous conviendrait pas du tout, chacun le sait* », ajoute le patron du syndicat réformiste.

Majorité divisée

Jeudi 3 juin, le président de la République a relancé le sujet, jugeant que [la réforme ne pourrait être reprise « en l'état »](#) mais prévenant qu'il n'hésiterait pas à prendre des décisions « difficiles » d'ici à l'élection présidentielle du printemps 2022. La majorité est divisée sur le bien-fondé de relancer le débat sur ce projet de réforme ultrasensible. De son côté, le ministre de l'économie, [Bruno Le Maire, a récemment estimé](#) que la France en avait besoin « *pour que [le] système de retraites par répartition soit financièrement viable* ».

A l'origine conçue comme l'une des grandes réformes de la présidence d'Emmanuel Macron, la réforme des retraites avait suscité de vastes manifestations et mouvements de grève à la [fin de l'année 2019](#) et au début de l'année [2020](#). La réforme avait été suspendue avec l'entrée de la France dans une première période de confinement en raison de la pandémie de Covid-19.

Dès l'été 2020, au moment de la [nomination de Jean Castex](#) à la tête du gouvernement en remplacement d'Edouard Philippe, Emmanuel Macron s'était dit « *ouvert à ce que [la réforme] soit transformée* », sans pour autant envisager son abandon. Sous la pression des organisations syndicales de salariés et de la pandémie, [un premier report avait été décidé](#).

Par le Monde avec AFP